

Veuillez-vous référer au prospectus et au document d'informations clés de l'OPC avant de prendre toute décision finale d'investissement



553 M€
ENCOURS

110,48 €
VL ACTION XC



La maîtrise du prix

Amplegest Pricing Power est un OPCVM investi en moyennes et grandes capitalisations européennes, éligible au PEA et à l'assurance vie.

Sa stratégie d'investissement repose sur 2 piliers de création d'Alpha :

- La sélection d'une trentaine de sociétés cherchant à maîtriser les prix de leurs produits/services, et donc à protéger leur marge et leur croissance par de fortes barrières à l'entrée (marque forte, avance technologique, savoir-faire discriminant).
- La gestion active des pondérations au sein du portefeuille en fonction de critères établis (actualité du secteur, valorisations..)

Amplegest Pricing Power est un fonds de stock picking, à fortes convictions (le Top 10 varie entre 40 et 50% du portefeuille)

Amplegest Pricing Power, de classification actions des pays de la zone euro, a pour double objectif de : réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg Eurozone Developed Market Large & Mid Cap Net Return EUR (dividendes réinvestis) sur une période de 5 ans ; mettre en oeuvre une stratégie d'investissement socialement responsable.



PERF. AOÛT | PERF. YTD
-2,0% | -0,0%

À risque plus faible

À risque plus élevé



SRI : à risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible, à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé

Le niveau de risque de 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance

Principaux risques

- Risque de perte en capital
- Risques liés aux actions
- Risque de change
- Risque de liquidité

Caractéristiques

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Classification SFDR : Article 8

Conformité : Directive UCITS V

Éligible : PEA, Assurance vie

Valorisation : Journalière

Compartment : SICAV Amplegest

Indice de référence : Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis)

Établissement Centralisateur : CACEIS BANK

Commission de surperformance : 20 % TTC maximum de la performance annuelle du compartiment au-delà de la performance de l'indice de référence

Frais de souscription : 3% max

Frais de rachat : 0%

Durée de placement recommandée : 5 ans

Centralisation des ordres : avant 12h00

Historique de la performance



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Performances calendaires

	2024
Action XC	+9,8%
Indice*	+9,4%

Performances

Périodes	OPCVM	Indice*	Statistiques	1 an	3 ans	création
1 mois	-2,0%	+0,4%	Alpha	-13,97%	-	-19,53%
3 mois	-3,4%	+0,7%	Volatilité	16,2%	-	14,42%
6 mois	-5,2%	+3,3%	Indice	13,32%	-	11,48%
YTD	-0,0%	+14,9%	Ratio de Sharpe	-0,23	-	0,08
1 an	-1,0%	+13,7%	Indice	0,83	-	0,82
3 ans	-	-	Max. Drawdown	-19%	-	-19%
5 ans	-	-	Indice	-15,16%	-	-15,16%
Création	+10,5%	+32,0%	Beta	0,95	-	0,96
			Corrélation	0,93	-	0,93
			Indice de Sortino	-0,32	-	0,13

ACTIONS DISPONIBLES	AC	IC	FC	XC	PC
Code ISIN	FR0010375600	FR0010889857	FR0013333507	FR001400HXB4	FR001400N756
Code Bloom	SCRNDOC FP	AMPLMIC FP	AMPLPFC FP	AMPLMXC FP	AMPLPPC FP
Frais de gestion	2,10%	1,00%	1,40%	1,20%	2,00%
Minimum de souscription	0,0001 action	250 000€	0,0001 action	5 000 000€	0,0001 action
Date de création	Octobre 2006	Mai 2010	Mai 2018	Mai 2023	Janvier 2024

Source des données : Amplegest

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

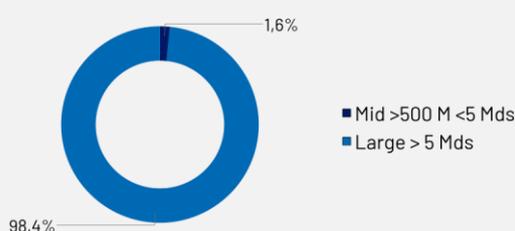
Portefeuille

Nombre de lignes : 30
Capitalisation moy. pondérée : 97,8Mds€

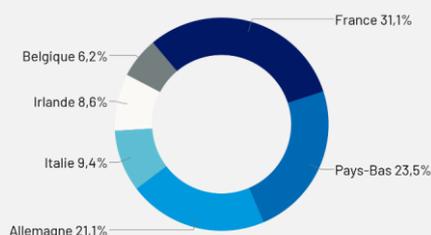
Dix premières lignes

	Poids
SAP	6,5%
Safran	5,7%
ASML	5,4%
Schneider Electric	5,2%
Ferrari	5,0%
Linde	4,9%
Hannover Re	4,0%
Argenx	3,9%
Deutsche Boerse	3,9%
Legrand	3,6%
Total	48,3%

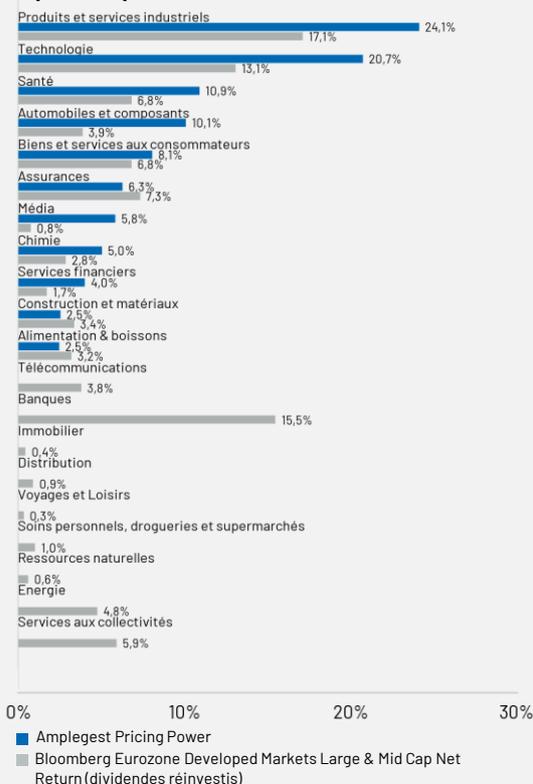
Répartition par capitalisation (base 100)



Répartition par pays (base 100)



Répartition par secteur (base 100)



L'équipe de gestion



Gilles CONSTANTINI
Gérant Pricing Power



Maxime DURAND
Gérant Pricing Power

Faits marquants

La hausse de marché se poursuit au mois d'août avec la réduction de l'incertitude commerciale, une anticipation d'assouplissement monétaire de la FED et la poursuite de l'appréciation de l'euro face au dollar. En fin de mois, la France a replongé dans l'incertitude politique ce qui a notamment impacté les valeurs domestiques françaises, largement absentes du portefeuille. En août, les marchés continuent de favoriser le style Value qui surperforme le style Croissance de 170 bps, ce qui porte l'écart à un nouveau niveau record de près de 21% depuis le début de l'année. Sur le mois, le fonds Amplegest Pricing Power baisse de -2% contre +0,4% pour son indice de référence.

Au sein du fonds, l'effet d'allocation a été neutre en relatif et la sous-performance s'explique par un effet de sélection. En particulier, nos valeurs de logiciels ont reculé. Le sentiment sur les sociétés de services se dégrade alors que les investisseurs s'interrogent sur les risques de compétition liés à l'avènement de l'IA : dans le fonds Wolters Kluwer, SAP et Atoss Software baissent significativement. Nous restons convaincus de leur avantage concurrentiel durable et continuons de les voir comme des gagnants du développement de l'IA avec une intégration de cette technologie dans la majeure partie de leurs solutions. Dans le secteur automobile, le fonds a bénéficié des bonnes performances de D'Ieteren et de Ferrari. Sur une note positive, les valeurs de santé, malmenées en début d'année, ont également rebondi de manière encourageante en août grâce à leurs récents bons résultats et des essais cliniques prometteurs (UCB, Argenx, Icon).

Aucun arbitrage n'a été réalisé pendant la période. Wolters Kluwer et Ferrari ont été renforcées alors que SPIE a été allégée.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Mouvements du mois

Achats (+) / Renforcements

Ferrari
Wolters Kluwer
Heineken

Ventes (-) / Allègements

Spie
Scout24

Contributeurs à la performance sur le mois

Positifs	%	Négatifs	%
Ferrari	0,26	Wolters Kluwer	-0,83
ASML	0,20	SAP	-0,52
Prosus	0,16	Schneider Electric	-0,45
D'Ieteren	0,16	Hannover Re	-0,28
UCB	0,16	Atoss Software	-0,23

Source des données : Amplegest

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Démarche ESG

Notre modèle GEST

Pour une meilleure Gouvernance, un Environnement maîtrisé et un Social plus juste, en toute Transparence

Dès 2017, Amplegest a développé sa propre méthodologie d'analyse et d'intégration des critères extra-financiers, une méthode propriétaire fondée sur la Transparence et le Dialogue.

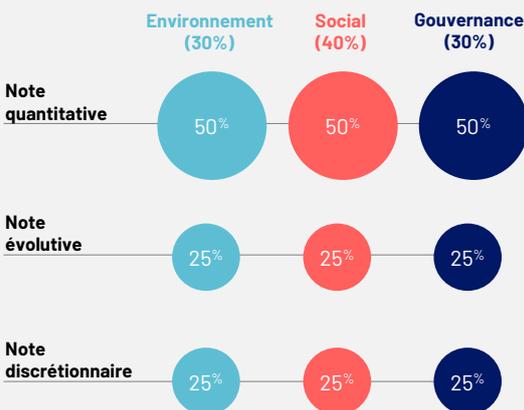
Notre démarche d'investisseur responsable s'inscrit dans une volonté de financement de l'économie réelle de manière durable tout en soutenant et incitant les entreprises à de meilleures pratiques.

Aux côtés de paramètres financiers, l'ESG est au cœur du processus de sélection et de pondération des valeurs.

Le fonds Amplegest Pricing Power est un fonds labellisé ISR qui applique la démarche de sélectivité. La mise en œuvre des filtres extra-financiers aboutit à une réduction de l'univers d'investissement de départ de 20%.

Notre modèle GEST

Trois approches complémentaires



= Note Globale comprise entre [-4 ; +4]



Pour plus d'information sur notre politique ESG et consulter les différents documents et rapports disponibles

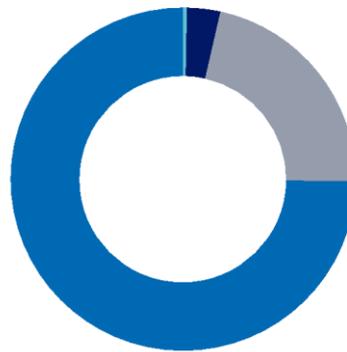
<https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable>

A partir de l'univers d'investissement de départ (constitué d'émetteurs domiciliés en zone euro dont la capitalisation boursière dépasse 1 Milliard EUR et dont le volume quotidien moyen échangé sur les 3 derniers mois dépasse 2 millions EUR), le fonds applique les filtres extra-financiers suivants :

1. Exclusion de produits et de secteurs qui constituent un risque important pour l'environnement et les populations notamment le tabac, le charbon thermique, l'armement controversés, ... (cf. Politique d'exclusion),
2. Exclusion des valeurs faisant l'objet de controverses et exclues par le comité controverses et réputation d'Amplegest (cf. Politique de gestion des controverses)
3. Exclusion des valeurs les moins bien notées au niveau des pilier ESG, E, S et G (cf. code de transparence)

La mise en œuvre de ces trois filtres aboutit à une réduction de l'univers d'investissement de départ de 25% selon une approche d'intégration ESG. Le fonds Amplegest Pricing Power est un fonds labellisé ISR qui applique la démarche de sélectivité et qui effectue une analyse ISR de 90% minimum des émetteurs en portefeuille (en nombre d'émetteurs et liquidité exclues).

Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité



- Exclusions Amplegest : 0,4%
- Exclusions Fonds : 3,1%
- Exclusions Méthode de sélectivité : 21,7%
- Eligibles : 74,8%

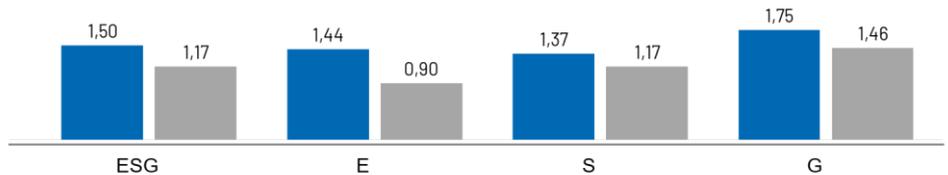
■ Amplegest Pricing Power ■ Univers



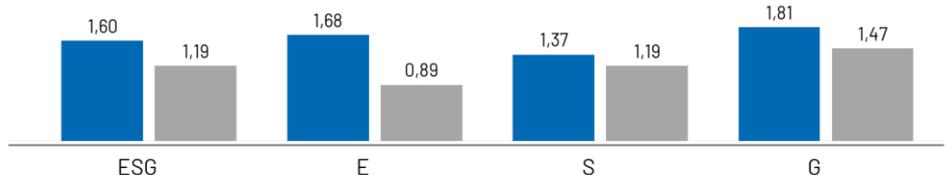
Taux de couverture (en %)

Notation ESG vs Univers d'investissement

Au 31/08/2025



Au 31/12/2024



■ Amplegest Pricing Power ■ Univers

Investissement durable

Taux d'investissement durable du portefeuille au 31/08/2025 : **70%**

Engagement Amplegest Pricing Power : **40%**

Univers d'investissement : Emetteurs domiciliés en zone euro dont la capitalisation boursière dépasse 1 Milliard EUR et dont le volume quotidien moyen échangé sur les 3 derniers mois dépasse 2 millions EUR
Source : modèle propriétaire GEST, données depuis le 1^{er} septembre 2019

Notre méthodologie

Notre modèle propriétaire GEST repose sur les 3 piliers principaux : **Environnement, Social et Gouvernance** et réunissent plus d'une trentaine de critères. Notre démarche est construite sur la Transparence et le Dialogue.

Ces critères rassemblent neuf thèmes d'investissement :

L'analyse du pilier Environnement repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques environnementaux au travers de l'intensité carbone (direct plus premier tiers des fournisseurs) et de l'impact environnemental hors carbone (direct et indirect) c'est à dire l'utilisation de l'eau, le rejet de polluants de l'eau et de la terre, le rejet de polluants de l'air et l'utilisation de ressources naturelles.

L'analyse du pilier Social repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques sociaux au travers de l'attention portée aux salariés ainsi que de la santé et sécurité des salariés et du traitement des fournisseurs.

L'analyse du pilier Gouvernance repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques de gouvernance au travers de la rémunération des dirigeants, de l'indépendance des administrateurs, de l'indépendance du comité d'audit, et du droit des actionnaires.

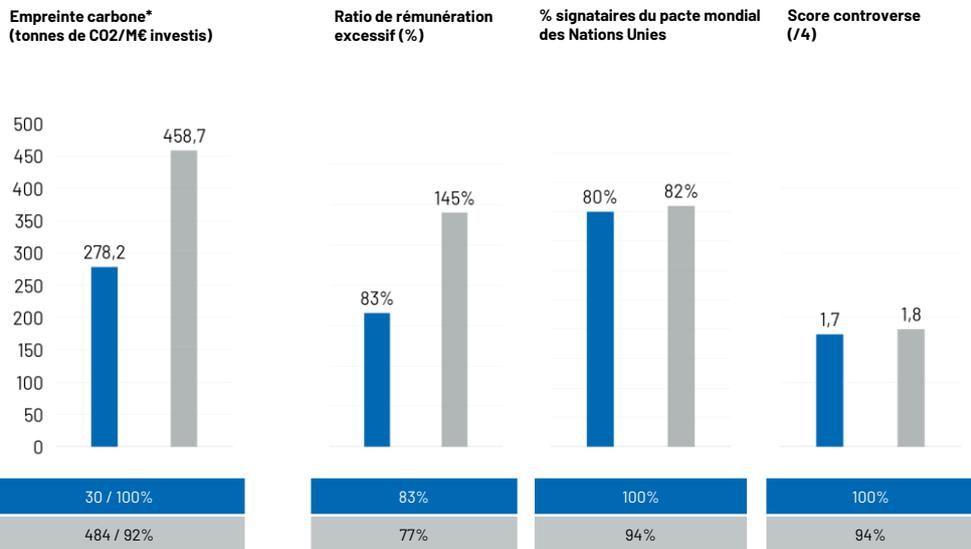
Pour chaque société de l'univers d'investissement du département Asset Management, le modèle GEST définit une note ESG comprise entre -4 et +4.

Meilleures notes ESG du fonds

	Note ESG	Note E	Note S	Note G
L'OREAL	2,8	2,0	3,0	3,4
HERMES	2,4	1,9	3,2	1,9
SCHNEIDER	2,1	2,0	2,8	1,3
UCB	2,1	1,6	1,6	3,2
FERRARI	2,0	2,4	1,9	1,8

Source : modèle propriétaire GEST

Mesures d'impact du fonds



Couverture de la notation (nb/%)

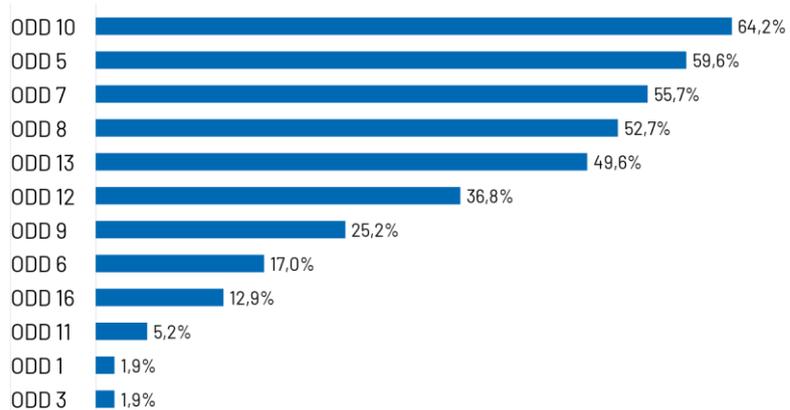
Dans le cadre du label ISR, nous nous engageons à ce que les 2 indicateurs suivants surperforment l'univers d'investissement : l'empreinte carbone et le ratio de rémunération excessif.

- Amplegest Pricing Power
- Univers d'investissement

Univers d'investissement : Emetteurs domiciliés en zone euro dont la capitalisation boursière dépasse 1 Milliard EUR et dont le volume quotidien moyen échangé sur les 3 derniers mois dépasse 2 millions EUR
Source : S&P Trucost Limited © Trucost 2022, MSCI

*L'empreinte carbone correspond à la somme des émissions de gaz à effet de serre des entreprises détenues par Amplegest. La détermination d'Amplegest est mesurée par rapport à la valeur d'entreprise (EVIC).

% d'exposition aux Objectifs de Développement Durable*



Source MSCI :

(* Une entreprise est considérée dans sa globalité comme contribuant positivement aux ODD si plus de 5% du chiffre d'affaires est aligné avec l'objectif (*) Objectifs de Développement Durable (**) ces informations sont données à titre purement illustratif et ne font pas l'objet de contraintes de gestion mentionnées dans la documentation légale de l'OPC

Objectifs de Développement Durable



Vos interlocuteurs



Jean-François Castellani

Associé, Directeur du Développement Asset Management

Tél : 06 77 73 55 43

jf.castellani@amplegest.com



Xavier Coquema

Responsable distribution Internationale

Tél : 06 31 38 88 02

x.coquema@amplegest.com



Cédric Michel

Relations Investisseurs – Distribution France

Tél : 06 80 18 09 53

c.michel@amplegest.com



Paul Raouly

Relations Investisseurs – Distribution France

Tél : 06 75 98 89 15

p.raouly@amplegest.com

Glossaire

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence.

Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Corrélation : Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Max drawdown : Le max drawdown mesure la plus forte baisse dans la valeur du portefeuille. Il correspond à la perte maximale historique supportée par l'investisseur qui aurait acheté au plus haut et revendu au plus bas, et ce pendant une durée déterminée.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Ratio de Sortino : Le ratio de Sortino mesure l'excès de rentabilité du portefeuille par rapport à un placement sans risque. Il évalue uniquement la volatilité (cf. définition ci-dessous) à la baisse.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Elle ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative, et elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de Amplegest. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de Amplegest. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.amplegest.com ou sur simple demande écrite adressée à contact@amplegest.com ou adressée directement au siège social de la société 50 boulevard Haussmann - 75009 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. Amplegest peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. Amplegest ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de Amplegest), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Amplegest en écrivant au siège social de la société (50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France).